

La nouvelle rentrée scolaire 2024 approche !!!
Pensez à faire votre demande de titre de transport et
retournez le dossier dûment complété
avant le 31 juillet 2024

Villaines sous
Bois

CONDITIONS D'ACCES A LA CARTE SCOLAIRE BUS LIGNES REGULIERES

Le cachet de l'établissement scolaire est obligatoire uniquement pour les nouvelles demandes (si votre enfant avait une carte optile l'an passé le dossier peut être envoyé sans le tampon de son établissement à titre exceptionnel)

- collégiens et lycéens avant BAC **de moins de 18 ans** au 2 septembre 2024
- uniquement un aller-retour par jour scolaire du domicile à l'établissement scolaire sur la ligne de bus indiquée sur la carte du 2 Septembre 2024 au 5 juillet 2025.
- habiter à plus de 3kms de l'établissement scolaire (kms évalués sur la base d'un trajet effectué à pieds)

Titre de transport	TARIF
Carte Optile <u>collégiens scolarisés à Montsout (collège Marcel Pagnol)</u>	66,99 € à l'ordre de KEOLIS
Carte Optile collégiens scolarisés dans un autre collège	133,99 € à l'ordre de KEOLIS
Carte Optile lycéens	133,99 € à l'ordre de KEOLIS



Pour tout dossier déposé après le 31 octobre, il ne sera plus possible d'obtenir la carte sauf en cas de changement d'établissement scolaire ou de déménagement.

Dossier à renvoyer ou déposer à l'adresse suivante →

KEOLIS Service Scolaire
3 chemin Pavé
95340 BERNES SUR OISE
knvo-servicescolaire@keolis.com

CONDITIONS D'ACCES A LA CARTE IMAGINE R SCOLAIRE

- collégiens ou lycéens (de la 6^{ème} à la Terminale inclus)
- voyages illimités sur les zones Navigo, toute l'année.
- valable du 1er septembre 2024 au 30 septembre 2025.



Titre de transport	TARIFS
Carte Imagine R collégiens	SE RAPPROCHER DE LA MAIRIE
Carte Imagine R lycéens	SE RAPPROCHER DE LA MAIRIE
Carte Imagine'R JUNIOR enfant de moins de 11 ans au 31/12/2024	24,40 €

Pour obtenir votre carte, merci de vous rendre sur le site internet www.imagine-r.com